



Pleinement conscients de l'importance de leur action, des enfants participent au reboisement des mangroves aux Philippines. [Photo : Shinichi Kuno]



Masami Fuwa
Directeur général
Département
Environnement mondial

Message du directeur général

Environnement mondial

Créer un nouveau cadre post-2015

Le département Environnement mondial est chargé d'un large spectre de mesures couvrant notamment la protection des forêts et de la nature, la gestion environnementale, les mesures de lutte contre le changement climatique, les ressources hydriques et la réduction du risque de catastrophe. De plus, le département s'attaque à plusieurs problèmes mondiaux, tels que l'intégration des mesures de lutte contre le changement climatique et de gestion des catastrophes, en tant que problèmes communs touchant tous les domaines.

Dans deux ans, nous serons en 2015, l'année cible des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En mars 2015, la troisième conférence mondiale des Nations unies sur la prévention des catastrophes naturelles qui aura lieu à Sendai, au Japon, fixera les objectifs qui suivront ceux du cadre d'action de Hyogo (CAH). L'année 2015 sera également une année clé pour les mesures de lutte contre le changement climatique ; le monde devra atteindre un accord sur le cadre international auquel les principaux pays émetteurs de gaz à effet de serre participeront à partir de 2020. Concentrés sur les grands rendez-vous de 2015, nous avons planifié nos actions jusqu'à cette date lors de l'exercice 2012 et, en gardant à l'esprit nos objectifs, nous avons établi une stratégie pour nos activités de l'exercice 2013.

Notre département a l'intention de participer de manière proactive aux conférences et forums internationaux de la période suivant 2015.

Conscients que la réduction du risque de catastrophe est une question primordiale qui doit être envisagée dans tous les domaines du développement, nous avons appelé ce processus « intégration de la gestion du risque de catastrophe ». Jusqu'à présent, les réunions de la conférence mondiale des Nations unies sur la prévention des catastrophes naturelles se sont tenues au Japon. Il a été décidé que la troisième réunion aurait lieu à Sendai, au Japon, l'une des zones affectées par le dernier séisme de grande ampleur qui a touché l'archipel. Le programme portera notamment sur le cadre qui remplacera le CAH. De plus, la communauté internationale intensifie ses efforts pour atteindre un accord sur l'inclusion de la réduction du risque de catastrophe dans la prochaine série des OMD après 2015. La JICA a effectué des recherches sur l'impact positif des investissements pour la réduction du risque de catastrophe afin de prévenir le ralentissement du développement économique. Par ailleurs, en se basant sur l'analyse du risque de catastrophe, la JICA a proposé des mesures pour des

investissements efficaces et efficients pour la réduction des catastrophes. Lors de l'exercice 2013, nous allons faire avancer et approfondir le dialogue sur la réduction du risque de catastrophe lors des discussions sur les objectifs de l'après-OMD.

Nous allons également poursuivre notre participation à la conférence des parties (COP), à la réunion du conseil d'administration du nouveau Fonds vert pour le climat et à d'autres conférences internationales sur les mesures de lutte contre le changement climatique. Afin de créer un nouveau cadre couvrant la période qui commence en 2020, la JICA diffusera ses activités à une échelle internationale. Simultanément, nous mènerons des activités en appui au nouveau cadre bilatéral de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GEF) du gouvernement japonais, le mécanisme conjoint de crédit (JCM). Nous allons poursuivre l'assistance pour la construction et le développement de systèmes REDD-plus qui ont pour objectif de réduire les émissions de GEF à travers la protection des forêts.

Dans le domaine de la gestion environnementale, pour l'exercice 2013, nous allons accorder la priorité aux mesures de traitement des eaux usées et d'élimination des déchets. Par ailleurs, nous allons concentrer nos efforts sur la formulation de projets de coopération, par exemple pour le recyclage des appareils électriques dans la région de l'ANASE, qui serviront de modèles au niveau mondial.

Dans le cadre des OMD, la JICA a été active dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dans toutes les régions du monde. Pour aller plus loin, nous prévoyons de développer la coopération technique en appui au développement du secteur de l'eau à l'étranger par les gouvernements locaux et le secteur privé.

À travers ces activités, la JICA travaillera avec la communauté internationale sur les problèmes mondiaux en cherchant à diffuser les connaissances japonaises dans ces domaines.